Marché public de service

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Annexe 3 : Gammes et fréquences minimums de maintenance préventive.

Le marché comporte à minima :

* Une visite mensuelle ou fonction de la consommation des réactifs sur chacun des deux sites numérotés de 1 au nombre nécessaires de visites.
* La numérotation commencera au mois suivant la notification du marché. Le contenu minimum des visites est listé ci-dessous.
* **Un nettoyage, rinçage et désinfection annuel des cuves conformément à la règlementation par des techniciens accrédités de l’agrément CATEC milieu confiné.**

**Une remise en eau et le suivi qualitatif qui comprend une analyse de type D1 par un organisme agrée COFRAC à l’issue de chaque nettoyage des cuves.**

* **Une analyse de type D1 par un organisme agrée COFRAC en cas de suspicion de bâche polluée ou contaminée.**
* **Une analyse de type D1 par un organisme agrée COFRAC en cas de bâche polluée ou contaminée.**
* La tenue d’un registre d’aide à l’exploitation ou seront consigné toutes les opérations effectuées.

Toutes les visites auront pour but

* De nettoyer et de vérifier le bon état de fonctionnement de l’ensemble de l’appareillage ;
* De refaire en cas de besoin les réglages adéquats ;
* De refaire le plein du bac à javel ;
* L’échange du bidon de javel par un bidon plein avec une date de péremption postérieure plus récent et de meilleure concentration ;
* Le plein de produits servants à l’analyse colorimétrique du taux de chlore dans la bâche de reprise ;
* Le contrôle du bon fonctionnement de la pompe de brassage ;
* Le contrôle du taux de chlore sur 5 points de puisage différents en zone vie identifiés
* Le contrôle du taux de PH
* Le contrôle de la température de l’eau
* L’envoi d’un rapport après chaque visite avec le contrôle et les mesures effectuées.

STATION DE LA REGINE

La visite N°4 sera une visite approfondie avec remplacement des pièces d’usure sur la pompe doseuse et remplacement du doseur de la canne d’injection **compris au titre du forfait F2**.

STATION DE LA LAUZETTE

* La visite N°3 sera une visite approfondie avec remplacement des pièces d’usure sur la pompe doseuse et remplacement du doseur de la canne d’injection **compris au titre du forfait F2**.